

Les salariés de la terre

Autor(en): **Compère-Morel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **5 (1913)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lution est accomplie et l'institution de la propriété privée se développe, se transforme à travers les époques successives. L'esclavage de l'antiquité, le servage du moyen âge, le salariat moderne, en sont les formes typiques et, suivant les progrès de la science et de l'outillage, c'est la conscience de telle ou telle classe de la société qui incite cette classe à prendre le rôle de la classe privilégiée.

A travers les luttes économiques et politiques, luttes pour la détention du pouvoir et des moyens de production et d'échange, la science a réalisé des progrès considérables et a mis, de nos jours, à la disposition de la société des richesses telles que tous pourraient satisfaire amplement tous leurs besoins; si bien que le maintien de la division des richesses et de leur attribution à quelques-uns seulement devient sans objet; ceux qui possèdent tout et trop, n'ayant plus besoin d'agrandir leurs possessions, déjà trop grandes, deviennent exclusivement conservateurs: il leur faut surtout garder les biens acquis, et leur rôle devient de plus en plus un rôle passif. Leur conscience de classe subit de la sorte un recul.

Cependant, de même que la lumière plus forte jette une clarté dans les coins restés sombres avant, la science étendue qui a favorisé l'accumulation des richesses pénètre dans la classe expropriée, dont la conscience s'éveille; et le prolétariat prend, à son tour, le rôle actif...

A partir du moment où la conscience de classe, subordonnée à la science qui assure définitivement la prospérité humaine et fournit les conditions *suffisantes* pour transformer les rapports sociaux actuels, met le prolétariat au premier rang, la *révolution devient possible*. Elle devient *nécessaire* au moment où le régime capitaliste a définitivement échoué dans sa prétention audacieuse de mettre toutes les acquisitions de la science à la disposition exclusive d'une poignée d'hommes. Il y a donc une certaine marge entre les moments où la révolution peut éclater.

Le moment *minimum* le plus rapproché de nous serait celui où les imprudences et les excès de la bourgeoisie capitaliste détacheront d'elle les masses; elles seront alors disposées à tenter l'expérience du régime collectiviste.

Le moment *optimum* (le plus propice) serait celui où les idées collectivistes auront conquis la masse, non plus indécise et seulement détachée du régime capitaliste, mais réellement consciente de sa force et de ses droits.

De même, l'enfant naît dans des conditions de *viabilité* avant terme du septième au neuvième mois, quand il est pourvu de tous les organes *suffisants* pour la vie dans le milieu ambiant. Il exige cependant des soins particuliers.

L'enfant naît dans les conditions de *vitalité*, à neuf mois, à terme, pourvu de tous ses organes

et de la force *nécessaire* pour se développer normalement.

Pourrait-on réaliser le *moment minimum* de la révolution sociale dans l'état actuel des choses? En d'autres termes, le Parti socialiste pourrait-il, actuellement, réaliser le régime collectiviste, s'il se trouvait au pouvoir? Si, par exemple, une guerre provoquait un *élan révolutionnaire*, pourrait-on faire la révolution sociale? Sans doute, les administrateurs, les gérants de la société collectiviste se trouvent déjà formés; tous ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés du service technique de la société capitaliste, assureraient demain le fonctionnement du régime collectiviste; et l'on peut dire très justement que, *si demain le Parti socialiste avait le pouvoir, le régime collectiviste fonctionnerait à la satisfaction générale*.

Quant à la conscience de classe qui, subordonnée au développement de l'outillage, à la science, se développe après ceux-ci, il suffirait d'un choc violent pour lui donner une ampleur révolutionnaire. Bien que les préjugés, les survivances historiques, l'attachement de la masse à la tradition démocratique, le retard de la concentration des richesses rurales sur celle des richesses industrielles, soient autant d'obstacles à l'organisation et à l'éducation du prolétariat, les gouvernants de tous les pays avancés au point de vue technique, hésitent de s'aventurer dans une guerre qui pourrait susciter un élan révolutionnaire redoutable pour la bourgeoisie capitaliste. Et nous avons le devoir de profiter de la paix pour augmenter nos cadres et préparer encore mieux le prolétariat à l'accomplissement de sa mission historique. *D^r Oguse.*

(LeSocialisme.)



Les salariés de la terre.

Depuis longtemps déjà le Parti socialiste a dénoncé les salaires de famine des salariés de la terre, et l'article 1^{er} du programme agricole du Parti ouvrier français, élaboré par le dixième Congrès national, à Marseille, demandait qu'un minimum de salaires soit fixé par les Syndicats ouvriers agricoles et par les Conseils municipaux, tant pour les ouvriers à la journée que pour les loués à l'année (bouviers, valets de ferme, filles de ferme, etc.).

Et chaque fois qu'ils ont eu l'occasion de le faire, nos élus ont dépeint l'extrême misère des centaines de mille, des millions de paysans dépossédés, vendant leur force-travail pour une bouchée de pain et n'ayant pour tout abri que les chaumières délabrées qu'ils louent, ils travaillent à la journée, ou les étables de la ferme, s'ils sont domestiques.

Les adversaires du Parti socialiste ont, tout au contraire, soutenu la thèse opposée.

A les entendre, les socialistes exagèrent lorsqu'ils exposent la situation misérable des salariés agricoles, et si tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, les ruraux, à les entendre, sont loin d'être aussi exploités qu'on veut bien le dire, et ont beaucoup plus de bien-être qu'on le prétend.

Lorsque, dans la séance de la Chambre du 6 décembre de l'année dernière, j'énumérais les conditions spéciales de travail du monde rural, les représentants de la classe bourgeoise, des plus blancs au plus rouges, m'interrompaient avec véhémence, contestant mes affirmations et les mettant en doute.

« Vos renseignements sont inexacts ! » clamait un radical.

« A qui ferez-vous croire que les ouvriers agricoles sont ainsi traités ? » criait un progressiste.

« C'est inexact ! » vociférait-on à gauche.

« Vous avez pris cela dans La Bruyère. Nous avons fait des progrès depuis ! » me disait-on au centre.

« Vous ne connaissez pas ces régions ! » appuyait-on à droite.

Bref, c'était avec une unanimité touchante que mes charmants collègues mettaient en doute les chiffres que j'apportais, malgré que j'affirmais qu'ils m'avaient été fournis par les intéressés eux-mêmes.

Or, j'étais encore bien au-dessous de la vérité.

Et ceux qui en doutent n'ont qu'à compulsier les renseignements fournis par les Conseils de prud'hommes — et par les maires à défaut de prud'hommes — au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Certes, dans certains départements, la situation des travailleurs de la terre est quelque peu privilégiée.

On trouvera dans les Bouches-du-Rhône, dans le Loir-et-Cher, en Seine-et-Marne, dans la Vienne et dans certaines contrées de l'Ain, de l'Aisne, des Alpes-Maritimes, du Cher, du Doubs, de l'Eure, de l'Isère, de la Marne, du Nord, de Seine-et-Oise, etc., des salaires atteignant et dépassant quelquefois 3 fr. 50 par jour.

Mais, en général, la rémunération du salarié agricole est de beaucoup au-dessous de ce chiffre.

Sans parler de certains départements comme le Finistère, le Calvados, etc., et de nombre de milieux ruraux de l'Aisne, de la Charente, de la Corrèze, du Tarn, etc., où le prix de la journée ne dépasse pas 2 fr., la moyenne des salaires varie, dans toute la France, entre 2 fr. et 2 fr. 50, sans être nourris et logés.

Nourris et logés, les journaliers touchent de 65 ct., 80 ct., 85 ct., 1 fr. dans le Cher, la Haute-

Loire, le Pas-de-Calais, l'Ain, etc., à 1 fr. 50, 1 fr. 65 et 2 fr. dans la presque totalité des départements français.

Quant au chômage, il est très grand. Deux cents à deux cent cinquante jours de travail par an dans un tiers des départements (cent soixante-quinze seulement dans quelques-uns), et deux cent cinquante à trois cents jours pour le reste (quelques-uns, cinq ou six à peine, ne connaissent pas le chômage).

C'est dire que plus de cinq cent mille salariés de la terre ne touchent qu'une modique somme de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour en moyenne (les jours de chômage venant diminuer le taux du salaire) et qu'il leur faut vivre à trois, quatre, cinq ou six sur cette somme, puis ensuite se loger et s'habiller.

La chose ne serait certainement pas possible si les ouvriers agricoles ne disposaient d'aucune autre ressource que leur salaire.

Aussi, pour arriver à faire face aux exigences de la vie, pour se donner la possibilité de consommer autant de pain, de pommes de terre et de petit salé que l'entretien de la machine humaine le demande, et afin de pouvoir se procurer les grossiers vêtements dont ils ont besoin, nos paysans utilisent leur reste de force disponible et les jours de chômage sur les modestes lopins de terre qu'ils afferment.

C'est donc par un surcroît de peine, par une sur-exploitation d'eux-mêmes, en travaillant toujours, sans cesse — d'abord sur le sol du maître et ensuite sur le sol qui leur est loué par celui-ci — en ne consentant pas à laisser une minute de répit à leurs muscles, que les prolétaires de la glèbe arrivent, avec beaucoup de difficultés, à mener une existence toute de souffrances et de privations.

Et nos adversaires s'étonnent du progrès des idées socialistes dans les campagnes. Pauvres gens !

Qu'ils y prennent garde ; les consciences se réveillent dans les milieux ruraux, plus vite qu'ils ne le croient.

Les paysans ne sont plus les êtres ignorants et passifs d'autrefois.

Ils lisent, écoutent, comparent, pensent et réfléchissent.

On leur a tant promis ! Et on leur a si peu donné !

On les a tant oubliés, tant méconnus !

Et ce ne sont pas de nouvelles jacqueries qui se préparent. C'est pis que cela.

Le sentiment nouveau qui remue ces masses les pousse, non pas à se lever, armés de fourches impuissantes et inutiles, mais à s'organiser, à se grouper sur leur propre terrain de classe.

Les élus, ils veulent les avoir à eux et pour eux.

Il leur faut des hommes, non plus pour obtenir des réformettes, mais des hommes décidés à conquérir le pouvoir, à arracher l'Etat des mains de la bourgeoisie possédante et gouvernante, afin d'en faire la chose exclusive du monde du travail, devenu son propre maître, son propre souverain.

C'est dire qu'ils vont au Parti socialiste, devenu leur suprême et dernier espoir.

Compère-Morel.



Le favoritisme dans nos services publics.

On l'a nié et cependant, comme de la mauvaise herbe, il pousse, tenace, dans nos administrations publiques.

Mal du siècle, nous dit-on, en guise de fiche de consolation. Nous ignorons si notre siècle réclame ce triste apanage, mais il est certain que le mal existe. Il rongé notre société, froisse l'harmonie de nos rapports et jette le découragement dans l'âme de ceux d'entre nous pour qui dignité n'est pas un vain mot. Il est décourageant de voir, autour de soi, des privilèges réservés à des individus que ne rebutent pas certaines démarches.

Mal du siècle ou de tous les siècles, tare de nos générations ou de toutes les générations, c'est une chose anormale; c'est manquer de dignité personnelle, commettre une malhonnêteté que d'employer de semblables moyens pour atteindre le but, car celui qui en use détourne à son profit, souvent, sinon toujours, une situation qu'un autre a le droit d'occuper: le Droit, avec un grand D, celui que l'on conquiert par des aptitudes et non par des courbettes.

Tout le monde y a recours; les chances restent égales; où est la nuisance? rétorque-t-on.

Heureusement, non! Il y a encore des hommes qui refusent un avantage, s'ils doivent le décrocher dans la pénombre de la coulisse: ils désirent arriver, sans doute, mais au feu de la rampe.

Il est heureux, pour l'hygiène morale de notre corporation, qu'il y en ait parmi nous qui puissent dire fièrement, hautement, à la cantonade, que leur dossier n'est souillé par aucune recommandation.

Le fléau ne règne pas qu'ici. On nous invite à jeter un coup d'œil chez nos voisins, où la plaie pululle et purule, et l'on voudrait se servir de ce spectacle répugnant pour excuser le mal honteux qui nous mine.

Pitoyable excuse: la gangrène sévit chez nous, nous l'affirmons sans crainte d'être contredit.

Regardez dans votre entourage et vous découvrirez aisément le monsieur qui, avec cynisme

ou inconscience, par audace ou par bêtise, vous étalera ses lettres de recommandation; il vous dira qu'il est soutenu par tel homme politique influent, par tel membre du clergé ou de la loge, par tel haut fonctionnaire, à moins que ce soit par un concierge ou par un cocher de grande maison.

Il y en a qui cumulent, qui boivent à toutes les sources, propres ou malpropres, il leur importe peu qu'elles soient claires ou bourbeuses; ils cherchent l'appui de politiciens de nuances diverses; ils sonderont le terrain et, lorsqu'ils connaîtront les tendances de celui dont ils attendent une faveur, ils puiseront, dans le gousset de droite ou de gauche, le petit billet banal aux termes stéréotypés.

A la guerre, toutes les balles ne tuent pas; dans nos services publics, toutes les recommandations n'aboutissent certes pas; il n'en est pas moins vrai que la guerre est meurtrière!

Que l'on ne nous dise pas que les influences ne produisent pas de privilèges. S'il en était ainsi, pourquoi ne frappe-t-on pas de caducité toute sollicitation apostillée; on supprimerait du même coup une très vilaine chose et toute la paperasserie qui en résulte.

Il appartient à nos associations d'assainir l'atmosphère de nos milieux. Il leur incombe de mener une campagne serrée contre le favoritisme et le népotisme, une campagne sans merci et sans répit. Nous échangeons notre travail contre notre pain; sachons nous comporter de manière à recevoir ce pain en hommes libres et non en mendiants. Que nos collègues qui se croient lésés prennent l'habitude d'oser réclamer, la tête haute, ce à quoi ils estiment avoir droit.

Nos associations ont là une belle mission à remplir; il ne sera pas trop de toutes les énergies pour la conduire à bonne fin.

Nos associations s'interdisent de s'occuper de politique, c'est très sage; pas de politique et surtout pas de recommandations politiques.

Nous excluons de nos discussions toute question philosophique ou religieuse, nous ne pouvons admettre sans répugnance des influences de ce côté.

Ne tolérons pas de manœuvres venant de l'extérieur et tendant à hisser au pavois certains collègues pressés d'arriver.

Travaillons sans trêve à l'abolition des privilèges qui avilissent les caractères et qui jettent le trouble et la rancœur dans nos rangs.

Nos grands services publics ne doivent pas être des institutions à base politique; pour que leur affranchissement soit complet, que l'on crée au plus tôt un organisme qui aurait pour mission unique d'examiner les réclamations que le personnel croirait devoir introduire; une commission